Appel à projets exploratoires

MIAI Cluster 2026/2027

Contexte

MIAI Cluster, porté par l'Université Grenoble Alpes avec ses partenaires Université Savoie Mont Blanc (USMB) et Université Clermont Auvergne (UCA) lance un appel à projets exploratoires en 2026-2027 parmi d'autres appels : chaires « Proof of Concept », chaires industrielles et projets pour le développement et la promotion de l'IA. Plus d'informations sur les appels en cours ici.

Le MIAI Cluster, porté par l'Université Grenoble Alpes, soutient le développement d'une recherche ambitieuse et interdisciplinaire en intelligence artificielle (IA), à l'interface entre les avancées fondamentales de l'IA et ses applications dans les sciences, l'industrie et la société.

Dans cette perspective, le présent appel à projets exploratoires vise à encourager l'émergence de nouvelles pistes de recherche, l'exploration de verrous scientifiques et technologiques, ainsi que le développement de collaborations interdisciplinaires susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'IA et ses usages.

Les projets devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes scientifiques du MIAI Cluster, en mettant en évidence leur contribution aux avancées de l'IA, à ses applications et à la compréhension de ses impacts. Pour plus de détails sur les axes et thématiques de recherche ici.

Nous restons toutefois ouverts à toute thématique faisant appel à l'IA. Les recherches menées au sein de MIAI Cluster visent aussi à explorer tous les aspects de l'IA et de ses applications.

Etant donnés les appels ouverts actuellement au sein de MIAI Cluster et les projets déjà financés, nous serons vigilants à la répartition des financements entre les laboratoires et les équipes impliqués dans MIAI.

Une coordination avec l'appel à projet exploratoire d'IRGA est en cours d'élaboration. Si vous souhaitez coordonner le dépôt d'un projet IRGA avec un dépôt de projet exploratoire de MIAI, merci de contacter l'équipe opérationnelle de MIAI. Voir la rubrique Contact en fin de document.

Objectifs

Cet appel vise à explorer des problématiques complexes en lien avec l'IA, que ce soit des problématiques au cœur de l'IA ou des problématiques d'autres domaines nécessitant pour leur résolution des méthodes fondées sur l'IA.

Éligibilité des porteurs

Les conditions d'éligibilité aux appels à projets MIAI 2026-2027 sont décrites dans ce document.

Budget

Le projet propose un financement de 12 à 24 mois de post-doctorat exclusivement. Le financement de thèse, complet ou partiel, n'est pas dans le périmètre du projet.

Gestion du budget

Le budget sera géré par un seul laboratoire, incluant le cas d'un co-portage avec un autre laboratoire. Le choix du laboratoire est un agrément entre les co-porteurs.

Seul un laboratoire d'un partenaire MIAI cluster membre du consortium peut gérer le budget. Aucun reversement vers des structures tierces n'est autorisé.

Pour des laboratoires multi-tutelles de l'UGA, une gestion à l'UGA doit être privilégiée autant que possible.

Financement des dépenses

Le coût d'un postdoctorant est de 60 KEUR par an, auquel s'ajoute un budget annuel de fonctionnement de 5 KEUR.
Un budget d'équipement nécessaire à la réalisation des travaux peut être demandé.

Certaines dépenses suivantes ne sont pas éligibles dont :

- Les prestations de services externes.
- Les abonnements à des LLM commerciaux.
- Des achats de serveurs informatiques et GPU. Sera privilégié l'accès aux ressources de calcul GRICAD.

- Frais de publications d'articles scientifiques (en violation du principe de sciences ouvertes porté par l'ANR)

Une exception argumentée peut être demandée par le porteur dans le dossier. Elle sera examinée par le comité exécutif de MIAI. La décision associée à cette exception sera communiquée au porteur lors des retours d'évaluation.

Voir les dates d'éligibilité des dépenses dans la section Calendrier.

Description du budget

Le budget devra être détaillé dans le fichier tableur.

Devront être documentés :

- Le nombre de mois de post-doctorat demandé
- Les dépenses :
 - Type et objet de la dépense
 - Montant demandé
 - Co-financement éventuel

Calendrier

Les dates de l'appel sont les suivantes :

- 04/11/2026 : Lancement de l'appel
- 02/02/2027 : Date limite de dépôt des dossiers
- Début mai 2027 : retour aux porteurs

La phase d'exécution du projet doit respecter les dates ci-dessous :

- Septembre 2027 : date limite de lancement des recrutements
- Janvier 2028 : date limite de prise de poste des post-doctorants
- 30/06/2029 : date limite d'éligibilité des dépenses (hors salaires de post-doctorants)
- 31/12/2029 : date limite de fin de contrat des post-doctorants

Constitution du dossier

Le dossier sera constitué des documents obligatoires suivants :

- Le dossier du projet en format pdf. Le modèle est disponible ici.
 Le modèle précise pour chaque partie la taille et les éléments attendus.
 Le dossier devra être rédigé en anglais.
- Le fichier tableur décrivant le budget en format excel ou open-office. Le modèle est disponible ici.

- La lettre de soutien du laboratoire en format pdf. Le modèle en français est disponible ici.
- Le CV du porteur et du co-porteur le cas échéant. Si besoin, un modèle est disponible ici.
- Un document contenant la liste des publications du porteur et du co-porteur le cas échéant.
- Pour chaque de porteur, une description de trois contributions scientifiques majeures.

Optionnellement 3 devis maximum pourront être attachés pour les dépenses. En particulier, dans le cadre de demande de financement de ressources de calcul GRICAD, un devis est demandé.

Outre une description détaillée du projet, le dossier devra contenir :

- Une description des collaborations envisagées (au sein de MIAI Cluster, nationales, internationales, avec des acteurs des secteur privé, académique ou institutionnel)
- Une réflexion sur l'impact environnemental et sociétal des recherches menées et des mesures prises pour limiter cet impact ainsi qu'une justification des ressources demandées (coût de calcul, missions…)
- Une section expliquant l'effet structurant attendu au sein de MIAI Cluster
- Une description des actions envisagées à long terme au-delà du financement apporté à des fins de pérennisation des actions du Cluster.

Sélection des dossiers

L'évaluation reposera sur des experts internes et sera conduite par le bureau scientifique et le comité exécutif de MIAI. Nous suivrons les règles d'évaluation, en particulier pour la gestion des liens d'intérêt, établies dans le cadre des projets IRGA de l'UGA avec un point d'attention concernant la gestion des liens d'intérêt. La charte d'évaluation des projet IRGA est disponible ici.

Critères scientifiques

- Qualité scientifique du projet
- Faisabilité du projet
- Disponibilité des ressources, incluant les datasets nécessaires à l'exécution des travaux
- Méthodologie précise de gestion de projet utilisée et planification avec les tâches principales et les jalons
- Apports de l'IA pour un projet applicatif. Non applicable pour un projet cœur IA.
- Impact scientifique, technologique et socio-économique

- Mesures prises pour limiter l'impact environnemental du projet

Critères concernant les porteurs et les équipes

- Qualité des réalisations des porteurs et de l'équipe, en particulier au regard des publications et collaborations internationales
- Capacité de l'équipe à réaliser le projet
- Synergies entre les membres de l'équipe au regard du projet
- Implication de l'équipe dans le projet, évaluée à travers le temps consacré par chaque membre au projet

Critères additionnels

- Co-financements acquis sur le projet
- Evaluation des risques
- Adéquation et pertinence des collaborations envisagées
- Cohérence avec l'appel à projets.
- Effet structurant du projet sur l'écosystème :
- Perspectives de poursuite du projet au-delà du financement du projet exploratoire

Contact

anne.bavazzano@univ-grenoble-alpes.fr